

Demandes de documents

Mme le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, j'interviens aujourd'hui pour attirer l'attention sur la question 4120 qui figure en mon nom au *Feuilleton* depuis le 9 mars 1982 et à laquelle on n'a toujours pas répondu. Je la rappelle à l'attention du secrétaire parlementaire, d'autant plus que mon collègue de Nepean-Carleton (M. Baker) a posé au président du Conseil du Trésor (M. Johnston) aujourd'hui même une question dans laquelle il précisait que le président du Conseil du Trésor avait adopté une directive visant à accorder une augmentation salariale préférentielle au personnel exempt et au personnel politique des ministres du cabinet.

Je m'interroge donc sur le sérieux de ce budget qui prévoit de plafonner à 6 p. 100 les hausses salariales des travailleurs. Ma question, madame le Président, concerne l'habitude qu'a le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) de se servir des sociétés de la Couronne et d'autres organismes pour accorder des émoluments à du personnel exempt, pour échapper aux lignes directrices régissant le traitement du personnel exempt des ministres et donc pour court-circuiter la politique d'austérité qu'un gouvernement à qui l'on reproche tant sa prodigalité devrait en principe suivre. Madame le Président, il n'est pas sorcier de répondre à cette question. J'attire l'attention du secrétaire parlementaire sur son contenu. Voici:

1. Quels sont les noms du chef de cabinet et des membres du personnel exempt de chaque ministre qui touchent un revenu de sources autres que des fonds prévus aux budgets ministériels?

2. Quels sont les noms de ceux qui reçoivent un revenu, des faveurs, prêts ou tous avantages de valeur autres que ceux permis par les lignes directrices régissant les conflits d'intérêts qui s'appliquent aux ministres et anciens ministres?

● (1520)

3. Le premier ministre a-t-il fourni à chaque ministre, chaque chef de cabinet et à tous les membres du personnel exempt de chaque ministre un exemplaire du «Code d'éthique» produit par feu le premier ministre Pearson ainsi qu'un exemplaire des lignes directrices régissant les conflits d'intérêts qui s'appliquent aux ministres et anciens ministres?

Si le secrétaire parlementaire faisait son travail, il aurait certainement obtenu la réponse à cette question. Ce n'est pas la première fois que j'attire son attention, mais il faut croire qu'il essaie de temporiser jusqu'à la prorogation des Chambres.

M. Smith: Madame le Président, j'ignore où en sont exactement les recherches sur cette question pour l'instant, mais je me ferai un plaisir de me renseigner au nom de mon bon ami, le député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) pour voir si je peux lui fournir une réponse le plus tôt possible.

M. Young: Madame le Président, j'ai une question à poser au secrétaire parlementaire concernant la question n° 4165 inscrite au *Feuilleton* le 19 mars. Elle porte sur un complexe d'appartements de Toronto appelé Main Square. Je demande quels sont les loyers qu'exige la SCHL aux locataires de ces

appartements qui sont des personnes à revenu fixe. Les réponses à ces questions sont d'autant plus urgentes que le budget a été déposé l'autre soir et que les pensionnés seront touchés. Vraiment les réponses doivent être faciles à obtenir et je demande au secrétaire parlementaire, en fait je le supplie, de me les donner le plus tôt possible, la semaine prochaine peut-être.

M. Smith: Madame le Président, je vais voir si les réponses à ces questions seront bientôt prêtes.

M. Stevens: Madame le Président, une fois encore j'attire l'attention du secrétaire parlementaire sur la question n° 2042 que j'ai posée le 29 janvier 1981 et qui n'a pas encore reçu de réponse. Je demande simplement ce qu'a coûté le voyage que le premier ministre a effectué cette année-là et la deuxième question est la suivante:

Quel pourcentage du prix du voyage sera défrayé par les contribuables?

C'est vraiment se moquer de la Chambre et du public canadien que de ne pas répondre à une question aussi simple sur des frais de déplacement du premier ministre.

M. Nielsen: En un an et demi.

M. Stevens: Sauf erreur, c'est la douzième fois que je demande où en est la réponse à ma question. J'ai d'abord essayé la méthode douce. Pendant quelques semaines je n'ai pas réclamé de réponse espérant calmer ainsi la méfiance de quelqu'un. Comme cette méthode ne porte pas fruit, je demande donc de nouveau au secrétaire parlementaire pourquoi on n'a pas répondu à ma question.

M. Smith: Madame le Président, la dernière fois que je me suis renseigné on avait recueilli presque tous les faits. Cependant, comme la réponse intéresse plusieurs ministères, un ou deux n'avait pas encore répondu. Mais je me renseignerai volontiers encore une fois au nom du député.

Mme le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion nos 62, 63 et 64 portant production de documents, qui sont inscrits au nom du député de Skeena (M. Fulton)?

[Texte]

COPIE DE LA CORRESPONDANCE RELATIVE À LA SOCIÉTÉ AMAX LIMITED

Motion n° 62—**M. Fulton:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la correspondance relative à la société *Amax Limited* envoyée à M. P. Chamut le